



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

Approbation des Comptes Administratifs 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2024 suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement :	
- dépenses (mandats émis) =	1 002 091,76 €
- recettes (titres émis) =	1 268 733,12 €
- résultat de l'exercice : excédent =	266 641,36 €
- résultat au 31/12/2023 =	593 586,68 €
- part affecté à l'investissement =	305 962,55 €
- résultat de clôture au 31/12/2024 =	554 265,49 €
Investissement :	
- dépenses (mandats émis) =	135 569,74 €
- recettes (titres émis) =	417 111,56 €
- résultat de l'exercice : excédent =	281 541,82 €
- résultat au 31/12/2023 =	176 408,45 €
- résultat de clôture au 31/12/2024 =	457 950,27 €

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exploitation :	
- résultat de l'exercice : excédent =	21 612,92 €
- résultat au 31/12/2023 =	83 573,78 €
- résultat de clôture au 31/12/2024 =	105 186,70 €
Investissement :	
- résultat de l'exercice : déficit =	-14 785,43 €
- résultat au 31/12/2023 =	132 718,73 €
- résultat de clôture au 31/12/2024 =	117 933,30 €

BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA HUBERDIERE

Fonctionnement :	
- résultat de l'exercice : excédent	0,27 €
- résultat au 31/12/2023 =	0,06 €
- résultat de clôture au 31/12/2024 =	0,33 €
Investissement :	
- résultat de l'exercice : déficit =	- 492 110,46 €
- résultat au 31/12/2023 =	- 35 324,68 €
- résultat de clôture au 31/12/2024 =	- 527 435,14 €

BUDGET VIABILISATION DE TERRAINS

Fonctionnement :	
- résultat de l'exercice : déficit =	- 1 000,00 €
- résultat au 31/12/2023 =	117 641,21 €
- résultat de clôture au 31/12/2024 =	116 641,21 €
Investissement :	
- résultat de l'exercice =	0,00 €

.../...

SORTIE SENIORS À PLÉNEUF VAL ANDRÉ

Les CCAS des communes de Brie, Essé, Janzé, Le Theil de Bretagne et Retiers organisent une escapade à la mer pour les séniors en situation d'isolement ou de perte d'autonomie **le mardi 16 septembre**. Une journée de détente avec un repas au restaurant et une balade à pied sur la digue (adaptée aux personnes à mobilité réduite). Tarif : 35€ (transport en car inclus) Inscription près de la mairie du Theil de Bretagne **avant le vendredi 4 juillet au 02 99 47 74 07.**

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

.../... **Vote des Budgets Primitifs 2025.** Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les budgets primitifs 2025 qui s'équilibrent en dépenses comme en recettes de la façon suivante :

BUDGET PRINCIPAL	
- en section de fonctionnement :	1 506 747,98 €
- en section d'investissement :	1 347 965,48 €
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
- en section d'exploitation :	191 186,70 €
- en section d'investissement :	227 933,30 €
BUDGET LOTISSEMENT DE LA HUBERDIERE	
- en section de fonctionnement :	2 518 305,33 €
- en section d'investissement :	1 725 704,14 €
BUDGET VIABILISATION DE TERRAINS	
- en section de fonctionnement :	116 641,21 €
- en section d'investissement :	0,00 €

SERVICES PÉRISCOLAIRES

- Les prestations (garderie et restaurant) de juin seront facturées avec celles de juillet.
- La rentrée 2025-2026 aura lieu le **lundi 1er septembre 2025**. Vous allez bientôt recevoir les documents pour inscrire ou réinscrire vos enfants aux services périscolaires. N'oubliez pas de déposer à la mairie les fiches d'inscription avant le **mardi 15 juillet 12h30** (tout retard entraînera une pénalité financière).



SÉCURITÉ ROUTIÈRE LE THEIL DE BRETAGNE

Merci de respecter les signalisations et limitations en vigueur dans le bourg, notamment le sens unique allée du Clos de la Motte, la limitation à 30km/h dans le centre bourg, afin d'assurer la sécurité de tous.

URBANISME PRÉSÉRATION DU PETIT PATRIMOINE

Les petits patrimoines (four, puit, soue...) sont protégés. Tout travaux (démolition, rénovation) sont soumis à autorisation dans le périmètre des Bâtiments de France.

NOUVEAU—TRANSPORT COLLECTIF MOBILIFIÉES MODIFICATION—TRANSPORT À LA DEMANDE

À partir du **1er septembre 2025**, vous pourrez profiter d'un nouveau réseau de transport collectif Mobilifiées, gratuit et ouvert à tous, pour faciliter les trajets du quotidien. En complément, le Transport à la demande évolue, de nouvelles modalités de fonctionnement vont s'appliquer. Plus d'informations à venir sur le prochain Infos Le Theil.

TERRE DE REMBLAI

Si vous êtes intéressé par de la terre de remblai, à prendre sur place, vous pouvez contacter *le responsable du service technique municipal au 06 30 34 26 46*.

BALAYAGE DU CENTRE BOURG

Jeudi 17 juillet à partir de 8h. Merci de bien vouloir laisser les voies libres afin de faciliter l'opération.

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance **le lundi 7 juillet 2025 à 20h00**, à la Mairie, salle du conseil municipal.

IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN AOÛT

FEUX DE FORêt : LES PRéVENIR ET S'EN PROTéGER



Dans les bois, forêts, landes et plantations et jusqu'à une distance de 200 mètres, il est interdit à toute personne de :

- Porter ou d'allumer du feu ;
- Tirer des feux d'artifice et d'incinérer des végétaux sur pied ;
- Utiliser des allumettes, bougies, barbecues... ;
- Fumer sur les voies publiques traversant les forêts et les landes.



EN CAS DE FORTES CHALEURS ADOPTER LES BONS GESTES

- Boire régulièrement de l'eau ;
- Autant que possible, rester au frais ;
- Fermer les volets et fenêtres le jour, aérer la nuit ;
- Mouiller son corps et se ventiler ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Éviter les efforts ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches. En cas de malaise, appeler le 15. Informations : www.santepubliquefrance.fr



INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Votre enfant est né avant le 1er septembre 2023 ? Nous nous ferons un plaisir de l'accueillir à l'école à la rentrée de septembre ou au cours de l'année 2025-2026.

Je me tiens à votre disposition pour une visite individualisée des locaux et pour une présentation des projets de l'école qui accueille des élèves de la TPS au CM2.

Vous pouvez me joindre dès maintenant au 02 99 47 79 29, ainsi que par mail, notamment pendant les vacances, à ecole.03516165@ac-rennes.fr afin de fixer un rendez-vous.

L'équipe enseignante vous souhaite un bel été.

Marie Alonso, Directrice de l'école primaire publique du Theil de Bretagne.

ROCHE AUX FÉES VTT

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de notre toute nouvelle association de VTT, lancée en janvier 2025 au Theil de Bretagne. Notre ambition est de promouvoir la pratique du VTT sur les sentiers de Roche aux Fées Communauté.

Nous proposons des sorties hebdomadaires ouvertes à toutes et à tous, chaque mercredi après-midi et dimanche matin. Vous avez la possibilité de participer à une ou deux sorties à l'essai, sans engagement ni adhésion préalable.

Nous vous donnons également rendez-vous les 30 et 31 août au stade André Hoisnard pour un week-end de randonnées VTT accessibles à tous, avec des parcours allant de 15 à 60 km.

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : rocheauxfees.vtt@gmail.com.

DON DU SANG

Jeudi 31 juillet de 8h45 à 18h45 à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers.

Vendredi 8 août de 8h45 à 19h à la salle du Chêne Jaune rue Paul Painlevé à Janzé. Pour prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

BUS FRANCE SERVICE : PIMMS

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Lundi 28 juillet de 11h à 12h30 et de 14h à 17h30**, salle des associations au centre socio-culturel Rosalie Lebreton du Theil de Bretagne. Les médiateurs sont disponibles gratuitement et sans rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Renseignements au 0778819205 ou pimmsmobile35@pimmsmediation.fr

PORTE OUVERTES PARC ÉOLIEN

Le nouveau parc éolien citoyen Fééole, située sur les communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud, organise une journée portes ouvertes le **samedi 30 août de 10h à 17h**. Occasion unique de découvrir un site éolien, cette journée est ouverte à tous, petits et grands. De nombreuses animations seront proposées tout au long de la journée : ballade en calèche, village d'exposants, activités de découverte des énergies renouvelables, ateliers artistiques et visite commentée des éoliennes.

Une restauration est disponible sur place.

RDV au lieu-dit Le Haut Clairet,
35 640 Martigné-Ferchaud
Renseignements : communication@sde35.fr



ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets.

Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !

E-mail : accueil@rafcom.bzh ; site internet : www.rafcom.bzh

REGISTRE DES PERSONNES « VULNÉRABLES »

Si vous ou l'un de vos proches êtes une personne considérée comme vulnérable (car vivant seule, non autonome, en situation de handicap, ne pouvant se déplacer), vous pouvez le signaler auprès de la mairie et être inscrit sur un registre du Centre communal d'action sociale. L'objectif est de pouvoir contacter ces personnes lors d'un événement exceptionnel.

VIGILANCE SÉCHERESSE

Le département d'Ille-et-Vilaine est en vigilance sécheresse, chacun est appelé à respecter les mesures de restriction en vigueur, consultables sur : <https://vigieau.gouv.fr> ou www.ille-et-vilaine.gouv.fr rubrique Publications légales — Arrêtés préfectoraux — Sécheresse

ANIMATIONS BIBLIO'THEIL

EXPOSITION : L'artiste theillaise amateur, Valou revient avec une nouvelle exposition de toiles abstraites sur le thème « Aux couleurs de l'été » visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque **du 1^{er} juillet au 8 août 2025**.

HORAIRES D'OUVERTURE : **mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30, samedi 10h30-12h**

FERMETURE ESTIVALE : Votre médiathèque sera fermée pour les congés d'été **du 12 août au 2 septembre**.

CONTACT : 02 99 47 73 55 ou mediatheque.lettheildebretagne@rafcom.bzh

SMICTOM SUD-EST 35



Prochaines dates de collecte des ordures ménagères : **mercredi 02/07, jeudi 17/07, mercredis 30/07, 13/08 et 27/08**. Avec les beaux jours, vous avez peut-être repris les activités de jardinage et d'entretien de vos espaces verts. Pour éviter un passage en déchèterie, vous pouvez privilégier le mulching à la tonte traditionnelle. Vous retirez le bac de récupération de votre tondeuse pour laisser l'herbe au sol et former ainsi du paillis. Vous avez coupés des branches d'arbres ou d'arbustes, pensez au broyage. Une fois déchiqueté, ce broyat pourra être utilisé comme paillage ou encore venir en complément de vos déchets de cuisine dans votre composteur. Le SMICTOM vous accompagne ! Bénéficiez d'un bon de réduction de 50 % sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés. Pour en savoir plus : www.smictom-sudest35.fr

CAFÉ DES AIDANTS



Bulle Café Association est un projet familial associatif basé à Vitré. La vocation de ce projet est d'offrir aux familles un moment convivial et ressourçant.

Prochain rendez-vous : **le vendredi 4 juillet à 14h30** sur la thématique « Se retrouver avant l'été ».

Renseignements et programme : www.bullecafeasso.fr, 2 rue Clairefontaine 35500 Vitré, 02 99 74 33 01

CLUB DE LA JOIE

Lundi 25 août : Concours de palets à **partir de 14h** au Parc des expositions lieudit Le Burin au Theil de Bretagne. Ouvert à tous. (Les prix sont uniquement remis aux adhérents de l'association.)

Jeudi 4 septembre : Repas de secteur à **partir de 12h** au Parc des expositions lieudit Le Burin au Theil de Bretagne.

Mardi 16 septembre : Repas du Club de la Joie à **partir de 12h** à la salle du restaurant Le Theillais.

Pour toutes inscriptions ou renseignements se rapprocher de Michaël BODINIER 06 70 51 32 83 ou Marie-Thérèse POIRIER 02 99 47 74 51. Merci et bonnes vacances à tous !

Parution le lundi 30 juin 2025

Pour Infos-Le Theil de septembre 2025 articles à déposer pour le **11/08/2025** à la mairie.

Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et Secrétariat. Mairie : 02 99 47 74 07 - mairie.lettheildebretagne@wanadoo.fr
761 exemplaires.

